

**L'hon. M. Lambert:** Je ne crois pas que l'honorable député de Rosedale (M. Macdonald) soit en mesure de formuler des observations dans les circonstances. Le ministre possède toute la latitude pour répondre aux honorables députés, mais le Règlement de la Chambre veut que, lorsqu'il formule ses réponses, il termine le débat. Si le Ministre continue sa réponse à l'honorable député de Digby-Annapolis-Kings (M. Nowlan) sur la nature de l'amendement, alors les autres honorables députés devraient pouvoir prendre de nouveau la parole et la Chambre sera dans une situation telle que les députés pourront parler à deux reprises pendant que Votre Honneur préside la séance, ce qui n'est pas prévu dans le Règlement.

**M. Macdonald:** Une belle tirade.

**L'hon. M. Monteith:** Vous pouvez la subir.

**L'hon. M. Lambert:** A mon sens, nous nous plaçons dans une situation difficile. Ce que le ministre a à dire m'intéresse, mais pas à cette étape-ci.

**M. l'Orateur suppléant:** J'abonde dans le sens du député d'Edmonton-Ouest (M. Lambert), dont les observations sont, en substance, identiques à celles que j'ai formulées antérieurement. Je demanderais au ministre d'essayer de limiter ses commentaires à l'amendement, qui a trait à l'opportunité de déférer à un comité de la Chambre la question qui fait l'objet du bill.

**L'hon. M. Gordon:** Si j'ai parlé de ces choses d'une façon un peu plus détaillée que je n'aurais peut-être dû le faire, monsieur l'Orateur, c'est que la motion tendant à déférer le projet de loi au comité de la banque et du commerce retarderait manifestement l'étude de la mesure. Le bill renferme un certain nombre de dispositions qui sont capitales et font partie intégrante du programme économique général du gouvernement, et nous sommes d'avis, nous qui siégeons de ce côté-ci, que plus tôt il sera adopté, mieux ce sera. Je me rends très bien compte que certains aimeraient voir le bill déféré au comité dans l'espoir qu'il y soit mutilé ou détruit, ou tout au moins retardé, mais nous estimons que ce serait contraire à l'intérêt du pays.

J'espère ne pas enfreindre le Règlement, monsieur l'Orateur, quand je dis que nombre de députés croient que des modifications s'imposent pour que les Canadiens puissent profiter pleinement des occasions qui s'offrent à eux. Un bon nombre d'entre nous sont d'avis que nous devrions poursuivre l'étude de ce bill le plus rapidement possible et que nous n'avons rien à gagner en le déférant à un comité dans l'espoir qu'il pourrait subir un long retard. Aussi, monsieur l'Orateur, j'exhorte les députés de tous les partis à s'opposer à la

présente motion et je leur demande de nous laisser poursuivre l'étude du bill afin qu'il puisse être adopté.

**L'hon. M. Nowlan:** Monsieur l'Orateur, étant donné les termes employés tantôt par le ministre, me sera-t-il permis de lui poser une question? Advenant le cas où le bill serait soumis à l'analyse et à l'étude d'un comité, croit-il que le bill se trouverait par le fait même voué à l'anéantissement et à la destruction?

**L'hon. M. Gordon:** Oui, monsieur l'Orateur.

**M. Macdonald:** C'est vous qui le dites, non pas lui.

**M. Colin Cameron (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles):** Monsieur l'Orateur, je n'ai pas l'intention de m'interposer dans le débat entre le ministre des Finances (M. Gordon) et le député de Digby-Annapolis-Kings (M. Nowlan) sur la question de savoir si un mauvais budget est préférable à pas de budget du tout. Pour ma part, les deux choses sont mauvaises. En ce qui concerne la motion tendant à déférer au comité de la banque et du commerce, le contenu, l'objectif que se propose le bill, je me demande en premier lieu s'il s'agit là d'une question pertinente pour ce comité. A mon sens, elle dépasse de loin la compétence ordinaire de ce comité, dont j'ai fait partie à différentes reprises depuis dix ans.

Je me rends compte qu'il existe actuellement un organisme chargé d'étudier les structures fiscales au Canada, la Commission royale d'enquête sur les impôts. A vrai dire, monsieur l'Orateur, je suis forcé de conclure que le député de Digby-Annapolis-Kings doit estimer que lui-même et ses collègues sont incapables de formuler des modifications pertinentes à l'appui de leur opposition au bill, lorsque le comité plénier en sera saisi, ce qui peut fort bien être le cas. Mais je doute fort qu'il puisse être remédié à leur incapacité à cet égard par le simple renvoi du bill au comité permanent. J'estime aussi passablement juste ce qu'a dit le ministre, savoir qu'il faudrait dissiper le plus vite possible l'incertitude qui règne dans tout le pays au sujet de ce bill. Au demeurant, je me rappelle un gouvernement précédent qui a montré très peu d'empressement à permettre que soit discutée, en comité ou autrement, une de ses mesures fiscales les plus contestables, nommément les surtaxes.

**M. A. B. Patterson (Fraser-Valley):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais dire quelques mots au sujet de l'amendement dont la Chambre est saisie. Les membres du Crédit social ont répété maintes et maintes fois—en fait, nous en sommes convaincus depuis plusieurs années—qu'une révision complète de tout le régime fiscal est absolument nécessaire à